



HARMONIE MUTUELLE, APESA ET PAVILLON PRÉVOYANCE LANCENT UN FONDS DÉDIÉ À LA SANTÉ MENTALE DES ENTREPRENEURS

Paris, le 04/06/2024 – 58 % des dirigeants d’entreprise montrent des signes de détresse psychologique¹ et se retrouvent souvent seuls pour y faire face. Pourtant, la santé, qu’elle soit physique ou mentale, constitue le premier bien immatériel de l’entreprise et impacte directement sa performance. Pour accompagner et venir en aide à ces entrepreneurs fragilisés, Harmonie Mutuelle, APESA et Pavillon Prévoyance lancent un fonds destiné à promouvoir et développer des actions dont l’objectif est de préserver la santé mentale des entrepreneurs. La dotation initiale est fixée à 700 000 € sur 5 ans.

SOUTENIR LES ACTIONS QUI AMÉLIORENT LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENTREPRENEURS

À travers le lancement d’un fonds dédié, **Harmonie Mutuelle**, 1^{er} assureur santé de France et entreprise mutualiste à mission, **APESA**, association d’Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigüe, et **Pavillon Prévoyance**, union de mutuelles située en Gironde, souhaitent **renforcer les dispositifs d’information et de prévention, à destination des entrepreneurs, en matière de santé mentale.**

Les fonds engagés permettront ainsi :

- **D’organiser ou de financer toute action favorisant la prévention, l’information et la communication** en matière de santé mentale pour les entrepreneurs ;
- **De développer des actions de coopération avec des acteurs de la santé mentale et des ordres professionnels** en relation directe avec les entrepreneurs ;
- **De développer des actions de coopération avec des organisations**, notamment universitaires, afin de conduire des recherches, actions et évaluations ;
- **De verser des subventions en soutien à des actions** permettant d’améliorer la santé mentale et globale des entrepreneurs.

Pour Catherine Touvrey, directrice générale d’Harmonie Mutuelle : « *Un chef d’entreprise en bonne santé est mieux équipé pour faire face aux défis de sa vie professionnelle, prendre des décisions éclairées et maintenir un bon niveau de performance ainsi qu’une vision stratégique claire pour son entreprise, à long terme. C’est la raison pour laquelle Harmonie Mutuelle, en tant qu’entreprise mutualiste à mission, se mobilise au quotidien auprès de 150 000 entrepreneurs pour les écouter, les protéger et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle. En créant, avec nos partenaires, un fonds dédié pour soutenir les actions au service de la santé mentale des chefs d’entreprise, nous souhaitons approfondir notre démarche en fédérant les énergies autour de l’écosystème entrepreneurial, guidés par une ambition commune : agir ensemble pour prendre soin de la vie des entrepreneurs engagés. Véritable artisan du partenariat, je souhaite par ailleurs saluer l’engagement de Michel Caillet, juge consulaire et administrateur d’Harmonie Mutuelle, qui assurera la présidence du fonds.* »

¹ Source : étude Empreinte Humaine et Opinion Way, novembre 2023

Pour Jean-Luc Douillard, co-fondateur d'APESA France : « *Quand il rencontre des difficultés, le chef d'entreprise, qui évolue souvent en solitaire, a tendance à se replier sur lui-même et à chercher, seul, des solutions pour faire face à la crise par tous les moyens, quitte à s'épuiser et à mettre sa santé en danger. C'est face à ces situations extrêmement difficiles que le dispositif APESA prend tout son sens. En allant à la rencontre de la personne qui souffre et en la mettant rapidement en contact avec un psychologue, nous faisons en sorte qu'elle passe ce cap difficile dans les meilleures conditions possibles. Grâce au fonds initié par Harmonie Mutuelle, partenaire d'APESA France depuis 2016, nous allons pouvoir renforcer notre action en déployant le dispositif auprès d'un plus grand nombre d'entrepreneurs en situation de souffrance aiguë.* »

Pour Laurent Petit, directeur général du Groupe Pavillon Prévoyance : « *En tant qu'acteur de santé engagé dans la responsabilité sociétale des entreprises, je suis convaincu de l'importance de l'investissement de Pavillon Prévoyance pour aider les entrepreneurs en difficulté. Cette initiative entre en résonance avec notre volonté profonde de préserver au quotidien la santé de chacun et de participer à la construction d'un monde plus humain. Il est par ailleurs essentiel de mettre en place une politique de santé préventive pour assurer la pérennité du système de protection sociale. Le Groupe Sofraco, 1^{er} réseau national de courtiers spécialisés en protection sociale, avec lequel nous collaborons, se joint également à notre démarche en alignement avec sa raison d'être.* »

UNE DOTATION INITIALE DE 700 000 € SUR 5 ANS

La dotation initiale du fonds lancé par Harmonie Mutuelle, APESA et Pavillon Prévoyance est fixée à **700 000 € sur 5 ans**. Elle pourra être renouvelée par la suite.

Ce montant permettra, dans un premier temps, de **soutenir l'action d'APESA France**. L'association apporte un **soutien psychologique d'urgence**, gratuit, confidentiel et à proximité du domicile, à l'entrepreneur en souffrance aiguë, touché par de lourdes difficultés financières voire confronté à la liquidation de son entreprise.

D'autres organisations œuvrant pour la santé des entrepreneurs seront également soutenues financièrement dans le cadre du fonds. **Les projets seront choisis par un Conseil d'administration composé de 11 membres** : 6 représentants permanents d'Harmonie Mutuelle, 2 représentants permanents d'APESA France, 2 représentants permanents de Pavillon Prévoyance et 1 administrateur désigné par les membres permanents, nommés pour 5 ans.

Le financement du fonds pourra être ouvert à d'autres mécènes que les membres fondateurs. Ses activités pourront donc être financées au moyen de la dotation initiale versée par les membres fondateurs puis complétée par **des dotations complémentaires, par du mécénat de compétences ainsi que par les dons des mécènes**.

HARMONIE MUTUELLE ET APESA, UN PARTENARIAT PÉRENNE AU SERVICE DES ENTREPRENEURS

Créée en 2013, **APESA** (association d'Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) est présente sur l'ensemble du territoire grâce à ses **94 antennes** auprès des tribunaux de commerce. Elle s'appuie sur la mobilisation de **5 724 sentinelles**, premiers témoins de la détresse psychologique des entrepreneurs : juges des tribunaux de commerce, mais aussi greffiers, avocats, experts-comptables, mandataires et administrateurs judiciaires. Ces derniers sont formés par APESA pour détecter les entrepreneurs en détresse. Depuis sa création, APESA a accompagné près de **10 000 entrepreneurs**.

En tant qu'entreprise mutualiste à mission engagée pour accompagner et soutenir les entrepreneurs, **Harmonie Mutuelle est membre d'APESA France depuis 2016**. A ce titre, la mutuelle a constitué son propre réseau de sentinelles, avec l'appui d'APESA, pour toujours rester au plus près des besoins des 150 000 entrepreneurs accompagnés.

Au-delà de son engagement auprès d'APESA, Harmonie Mutuelle soutient d'autres réseaux de solidarité qui viennent en aide aux entrepreneurs dès le démarrage de leur activité, mais aussi lorsqu'ils rencontrent des difficultés, notamment **le réseau Entreprendre et l'association Les Rebondisseurs français**.



À PROPOS DE PAVILLON PREVOYANCE

Acteur local indépendant depuis plus de 100 ans, Pavillon Prévoyance est une union de mutuelles spécialisée dans la protection santé, la prévoyance, l'épargne, la retraite et autres assurances.

Alliant qualité de service et proximité, Pavillon Prévoyance a pour mission de prendre soin de la santé, du bien-être et du bien vieillir de chacun. Elle accompagne ainsi ses 73 000 adhérents à chaque étape de leur vie, animée par les valeurs fondatrices et fondamentales du mouvement mutualiste.

Ces valeurs sont partagées par le Groupe Pavillon Prévoyance réunissant 28 autres entités. Le Groupe Pavillon Prévoyance déploie des services additionnels à la protection sociale pour accompagner l'adhérent dans ses projets, et ce, dans une logique 360°. Assurances de biens et de personnes, courtage en assurances (individuel, collectif, IARD, épargne...), conseils en investissements financiers, immobilier et fusions-acquisitions, constituent, avec l'union de mutuelles, ses principaux pôles d'activité. Son chiffre d'affaires s'élevait à 108 millions d'euros en 2023.

Pavillon Prévoyance

www.pavillon-prevoyance.fr  



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de 88 700 entreprises et de 150 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, résolument engagé pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07